

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'Église adapte sa communication

**(Berne, le 10 juin 2022) La communication de l'Église catholique romaine dans le canton de Berne sera uniformisée. C'est la décision prise par le Parlement de l'Église nationale catholique romaine lors de sa séance du 10 juin 2022 à l'Hôtel de ville de Berne. Il a également pris connaissance d'un net excédent de recettes.**

La communication de l'Église catholique romaine dans le canton de Berne s'est développée de manière organique. De ce fait, différents services de communication et de médias sont organisés plus ou moins indépendamment les uns des autres. Ces dernières années, l'évolution vers plus de numérique a fait naître de nouveaux besoins, si bien que la forme d'organisation actuelle de la communication doit être adaptée. Le Parlement de l'Église nationale catholique romaine du canton de Berne a donc créé un centre de compétence « Communication et médias numériques » et accordé à l'unanimité le budget de 800 000 francs nécessaire à la réalisation de ce projet.

#### Des prestations plus étendues

Les premiers pas vers une communication uniforme ont été faits l'année dernière avec la fusion des services de communication de l'Église nationale et de l'espace pastoral de Berne. Suite à la décision du Parlement du 10 juin 2022, une nouvelle étape doit maintenant être réalisée. Un centre de compétence sera créé pour regrouper les services de communication et l'actuel gestionnaire du site web [cathberne.ch](http://cathberne.ch).

Les tâches du nouveau service seront plus nombreuses qu'à l'heure actuelle. Ainsi, il devra à l'avenir assumer des prestations de communication complètes, par exemple pour les paroisses, les espaces pastoraux et les services spécialisés. Le centre de compétence devrait commencer ses travaux en mars 2023.

#### Un excédent important

Les comptes 2021 se soldent par un excédent de recettes de plus de 1,7 million de francs, ce qui est largement supérieur au budget. Cela s'explique en premier lieu par des frais de personnel moins élevés, car tous les postes pastoraux n'ont pas pu être pourvus. En outre, le Covid-19 a entraîné une réduction des dépenses, notamment en raison des manifestations annulées. Au total, les comptes ont été clôturés avec des dépenses de 16 963 000 francs et des recettes de 18 658 000 francs.

Un postulat exigeait une stratégie concernant l'utilisation des excédents de recettes, entre autres pour la formation et la promotion de la relève des agents pastoraux. Dans sa réponse, le Conseil de l'Église nationale a indiqué être déjà en train de planifier des mesures, notamment pour soutenir le travail pastoral. Le Parlement a adopté le postulat, mais n'a pas souhaité le classer comme étant réalisé. Il a chargé le Conseil de préparer des mesures concrètes et de les présenter au Parlement.

**Pour davantage d'information et des interviews :** Thomas Uhland, responsable du service de communication, tél. 031 533 54 55, E-mail : [communication@cathberne.ch](mailto:communication@cathberne.ch), [www.cathberne.ch/eglise-nationale](http://www.cathberne.ch/eglise-nationale)

### **L'Eglise nationale, une organisation avec un vaste champ d'activités**

Fondée sur le droit ecclésial étatique et structurée de manière démocratique, l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne est l'organisation qui regroupe les quelque 157 000 catholiques résidant dans le canton de Berne (état en fin 2021). Elle est l'interlocutrice catholique romaine pour les autorités de l'Etat, et elle entretient une collaboration étroite avec la Pastorale, soit les instances de l'Eglise chargées de l'accompagnement spirituel.

L'Eglise nationale assume la responsabilité financière et administrative pour les tâches de l'Eglise à l'échelon cantonal. Celles-ci comprennent notamment la formation de base et continue des catéchistes, l'aumônerie universitaire (aki), l'animation de jeunesse (Jubla) et la pastorale de fidèles de langue étrangère. Elle coordonne en outre les aumôneries des hôpitaux, des homes et foyers, des prisons et auprès des sourds. Depuis début 2020, elle est également responsable de l'administration du personnel pour les quelque 100 agents pastoraux actifs dans le canton de Berne.

L'Eglise nationale soutient de nombreuses organisations, notamment Caritas Berne et Jura, la Main Tendue Berne et Nord-ouest ou la Maison des religions. Ce faisant, elle s'implique activement pour le maintien de la paix sociale ainsi que pour une bonne entente entre les religions.